

*A Mesdames les Députées et Suppléantes et
à Messieurs les Députés et Suppléants
au Parlement de la République et Canton du Jura*

*Madame,
Monsieur,*

En vertu des articles 23, alinéa 1, et 27, alinéa 1, de la loi sur les droits politiques, de l'article 21, alinéa 3, de la loi d'organisation du Parlement et des articles premier à 6 du règlement du Parlement, nous avons le plaisir et l'honneur de vous inviter à participer à la

**séance constitutive du Parlement de la République et Canton du Jura
pour la législature 2011-2015**

qui aura lieu

**le mercredi 15 décembre 2010, à 18 heures,
en l'église Saint-Marcel à Delémont**

selon l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés*
- 2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants*
- 3. Validation de l'élection des députés et des suppléants*
- 4. Appel nominal des députés et des suppléants*
- 5. Promesse solennelle de l'aîné des députés*
- 6. Promesse solennelle des députés et des suppléants*
- 7. Discours inaugural du plus jeune député*
- 8. Election du président du Parlement*
- 9. Promesse solennelle des ministres*

**et le jeudi 16 décembre 2010, à 9 heures,
en l'Hôtel du Parlement à Delémont**

selon l'ordre du jour suivant :

- 10. Elections au Parlement et au Gouvernement*
 - 10.1 Première vice-présidence du Parlement*
 - 10.2 Deuxième vice-présidence du Parlement*
 - 10.3 Deux scrutateurs du Parlement*
 - 10.4 Deux scrutateurs suppléants du Parlement*
 - 10.5 Présidence du Gouvernement*
 - 10.6 Vice-présidence du Gouvernement*
 - 10.7 Secrétaire du Parlement*
- 11. Election des membres des commissions parlementaires permanentes*
 - 11.1 Commission de gestion et des finances*
 - 11.2 Commission de l'environnement et de l'équipement*
 - 11.3 Commission de la justice*
 - 11.4 Commission des affaires extérieures et de la réunification*
 - 11.5 Commission de l'économie*
 - 11.6 Commission de la santé*
 - 11.7 Commission de la formation*
- 12. Election des remplaçants des membres des commissions parlementaires permanentes*
 - 12.1 Commission de gestion et des finances*
 - 12.2 Commission de l'environnement et de l'équipement*
 - 12.3 Commission de la justice*
 - 12.4 Commission des affaires extérieures et de la réunification*
 - 12.5 Commission de l'économie*
 - 12.6 Commission de la santé*
 - 12.7 Commission de la formation*

13. *Election des présidents des commissions parlementaires permanentes*
 - 13.1 *Commission de gestion et des finances*
 - 13.2 *Commission de l'environnement et de l'équipement*
 - 13.3 *Commission de la justice*
 - 13.4 *Commission des affaires extérieures et de la réunification*
 - 13.5 *Commission de l'économie*
 - 13.6 *Commission de la santé*
 - 13.7 *Commission de la formation*

14. *Election des autorités judiciaires*
 - 14.1 *Cinq juges permanents au Tribunal cantonal*
 - 14.2 *Dix juges suppléants au Tribunal cantonal*
 - 14.3 *Six juges permanents au Tribunal de première instance, pour l'équivalent de 5,5 postes*
 - 14.4 *Cinq juges suppléants au Tribunal de première instance*
 - 14.5 *Cinq procureurs*
 - 14.6 *Président du Tribunal des mineurs*
 - 14.7 *Quatre assesseurs au Tribunal des mineurs*

15. *Promesse solennelle des nouveaux membres des autorités judiciaires*

16. *Commission des recours en matière d'impôts*
 - 16.1 *Election de neuf membres*
 - 16.2 *Election de trois suppléants*
 - 16.3 *Election du président*
 - 16.4 *Election du premier vice-président*
 - 16.5 *Election du deuxième vice-président*

17. *Commission de la protection des données*
 - 17.1 *Election de deux membres*
 - 17.2 *Election de deux suppléants*

18. *Election de quatre membres de la commission du fonds de péréquation*

19. *Election des préposés aux Offices des poursuites et faillites*
 - 19.1 *Préposé pour le district de Delémont*
 - 19.2 *Préposé pour le district des Franches-Montagnes*
 - 19.3 *Préposé pour le district de Porrentruy*

20. *Election du Contrôleur général des finances*

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Delémont, le 1^{er} décembre 2010

**AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA**

*Le président :
Charles Juillard*

*Le chancelier d'Etat :
Sigismond Jacquod*